

CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION 6-131

Séance du 12 septembre 2024

**L'an deux mille vingt-quatre, le 12 septembre 2024
Le Conseil Municipal de la commune de SANT-GERVASY, régulièrement
convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Joël VINCENT, Maire**

OBJET DE LA DELIBERATION

**Attribution d'une subvention pour la journée médiévale du 28
septembre 2024**

Membres présents : Joël VINCENT, Bernadette FERCAK, François PLAZAS, Serge PAREDES, Denise CLARION, Sébastien GIORDANO, Martine PLOYE, Bertrand CASTANER, Emmanuelle MARTINEZ, Marie-Françoise MARTINEZ, Marie-Louise PEREZ, Alain SOULIE, Jérémy VENTURA, Aurore ZACCAGNINI.

Membres représentés : Marie MARTINEZ, Felix FENELON, Téo MONNIGADON

Membres absents :

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 14
Nombre de membres excusés : 3
Nombre de pouvoirs : 3
Date de la convocation : 6 septembre 2024

Secrétaire de séance : Aurore ZACCAGNINI

Rapporteur : Marie-Françoise MARTINEZ

Le rapporteur fait part au Conseil municipal de l'organisation d'une journée médiévale le samedi 28 septembre 2024 de 09h30 à 18h30.

REÇU EN PREFECTURE

le 16/09/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213002579-20240912-6_131-DE

Cette manifestation sera installée sur le parvis et autour du foyer socio-culturel.

Cette manifestation sera organisée par l'association La Compagnie Chevalier d'Algues, domiciliée 5 rue des frères mineurs, 30900 NIMES.

Les conditions sont reprises et complétées dans une convention à approuver par le Conseil municipal.

Après avoir pris connaissance des termes de la convention et délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A L UNANIMITE

- de confier à l'association La Compagnie Chevalier d'Algues, domiciliée 5 rue des frères mineurs, 30900 NIMES l'organisation de la journée médiévale du 28 septembre 2024

- d'apporter son concours financier à cette manifestation en attribuant à l'association La Compagnie Chevalier d'Algues une subvention de 3 200 €

- d'autoriser le Maire de SAINT-GERVASY à signer la convention liant l'association La Compagnie Chevalier d'Algues à la commune et tout document en lien avec cette manifestation.

Le secrétaire de séance

Aurore ZACCAGNINI



Le Maire



Joël VINCENT



REÇU EN PREFECTURE

le 16/09/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213002579-20240912-6_131-DE